

Lacadie. — S. Antoine a guéri dans ma famille deux malades que je lui avais recommandés. Je viens m'acquitter de mes promesses envers lui.

UN TERTIAIRE.

Danville. — Après avoir prié et fait des promesses à saint Antoine devant son autel à Montréal, je fus guérie, dès les premiers jours de ma neuvaine, d'une toux qui m'épuisait et d'un asthme dont je souffrais depuis trois ans.

Delle R. M.

Yamachiche. — J'étais bien malade et incapable de travailler. Je demandai ma guérison à S. Antoine par une neuvaine. Il m'a guérie et je puis vaquer à mes occupations.

Dame P. G.

Sorel. — Depuis longtemps je demandais à S. Antoine la guérison de mon mari. L'hiver dernier, voyant mon malade saisi d'une toux douloureuse et inquiétante, je redoublai de prières et promis une offrande au Bon Saint avec la publication de la faveur dans la Revue du Tiers-Ordre. Malgré mon indignité, je fus aussitôt exaucée. Comme ce n'est pas une grâce ordinaire, je tiens à la publier, pour la gloire du grand Thaumaturge.

UNE TERTIAIRE.

Les treize mardis. -- Beaucoup de membres de la *Pieuse Union* se sont fait un bonheur de commencer la treizaine, le 17 mars afin de la terminer pour la fête du Saint. A ceux qui n'auraient pas commencé encore cette dévotion, nous rappelons qu'on peut le faire en quelque temps de l'année que ce soit, et qu'il y a une indulgence plénière à gagner, chacun de ces mardis, par les membres de la *Pieuse Union*.



La Bienheureuse Vierge Marie est appellée *porte-fermée* parce qu'elle fut Vierge, avant, pendant et après son enfantement.

Il est dit dans la Sainte Ecriture que la sainte Vierge est une porte si bien fermée que jamais homme ne l'a franchie, car ce n'est pas d'un homme qu'elle a conçu, mais bien du Saint-Esprit lui-même,

S. ANTOINE.